



Communiqué intersyndical

Rencontre du 21 octobre 2025 avec le cabinet à la suite du vol des objets de la galerie d'Apollon au musée du Louvre

En présence du directeur général des Patrimoines, du secrétaire général et de leurs services, la directrice adjointe du cabinet de la ministre nous informe qu'une enquête administrative, menée conjointement par l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC) est d'ores et déjà diligentée afin d'analyser les circonstances du vol et d'évaluer, sur une période de plusieurs années, l'évolution des dispositifs de sûreté, des effectifs et de l'organisation interne du musée.

Les sections syndicales du Louvre ainsi que les directions nationales seront reçues dans le cadre de ces auditions.

La formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (FSSSCT) du Louvre sera réunie le 27 octobre prochain et la FSSSCT ministérielle du 6 novembre pourra aborder les éléments de l'enquête qui seront alors disponibles. Une seconde FSSSCT ministérielle spéciale sera organisée fin novembre pour examiner, après les arbitrages de la ministre, les conclusions du rapport de l'IGAC.

Une cellule d'accompagnement psychologique déployée par le ministère a été mise en place immédiatement pour les agent.es du Louvre directement et indirectement affecté.es par les événements.

Par ailleurs, un télégramme conjoint du ministre de l'Intérieur et de la ministre de la Culture a été transmis à tous les préfets pour évaluer la sécurité des établissements culturels sur l'ensemble du territoire national.

Nous avons exprimé notre solidarité envers les agent.es du musée du Louvre, confronté.es à un événement grave qui a profondément marqué les personnels. Nous avons salué le sang-froid, le professionnalisme et l'engagement des équipes de la galerie d'Apollon et de l'ensemble du musée du Louvre qui, dimanche 19 octobre 2025, ont su réagir efficacement et assurer la sécurité du public dans des conditions particulièrement critiques.

Au-delà de l'événement, nous avons rappelé les fragilités structurelles du Louvre déjà dénoncées à de nombreuses reprises :

- Sous-effectifs chronique : entre 2014 et 2023, les effectifs de la filière accueil et surveillance ont diminué de 14 %, alors que la fréquentation atteint en moyenne 30 000 visiteurs par jour ;
- Charge de travail excessive et précarité croissante : la part des agent.es contractuel.les recrutés sur des durées de plus en plus courtes ne cesse d'augmenter dans les équipes d'accueil et de surveillance, le turn-over accentuant la fragilité du dispositif et la perte d'expertise au sein des équipes ;

- Obsolescence technique de certains systèmes d'alarme, de communication et de surveillance, parfois inopérants ou insuffisamment interconnectés entre les différents districts du musée ;
- Retards dans la mise en œuvre du schéma directeur de sûreté et de sécurité, pourtant annoncé depuis plusieurs années par la direction du musée ;
- Défaut d'information des personnels aux décisions notamment au sujet des changements des vitrines de la galerie Apollon en 2019. Celles qui contenaient les biens volés auraient été remplacées *via* un mécénat avec la Fondation Cartier, sans reprendre le système antivol des anciennes...

Quelle que soit la qualité des systèmes de sécurité, la protection des collections nationales repose avant tout sur une présence humaine qualifiée et en nombre suffisant.

Alors que l'échange avec le cabinet et l'administration portait sur des considérations essentiellement techniques, la ministre Rachida Dati a fait incursion dans la réunion.

La ministre a indiqué vouloir tirer tous les enseignements de cet événement et a affirmé sa volonté de renforcer la sécurité des établissements relevant du ministère. Elle a reconnu la nécessité d'une approche globale, intégrant à la fois les moyens humains, la modernisation des équipements et la coopération avec les autorités de sécurité intérieure.

Nous l'avons interpellée sur la nécessité de s'appuyer sur cet événement tristement révélateur pour défendre les moyens du Programme Patrimoines et les personnels des musées à l'occasion de la discussion au Parlement du Budget 2026.

Nous avons également demandé :

- L'ouverture en urgence de recrutement par concours dans la filière accueil et surveillance afin d'assurer un service public culturel à la hauteur des enjeux actuels
- La mise à jour et la mise en œuvre accélérée du schéma directeur national de la sûreté et de la sécurité des lieux patrimoniaux et culturels

Nous resterons vigilants quant aux suites qui seront réservées aux engagements de la ministre en vue de défendre le budget du ministère, notamment dans le cadre des discussions budgétaires et des arbitrages sur l'emploi au ministère.

Cet événement dramatique rappelle que la protection du patrimoine national ne peut reposer sur des dispositifs affaiblis par les restrictions budgétaires et les sous-effectifs. Nous réaffirmons que la sécurité du public, des agent.es et des œuvres constitue une mission essentielle du service public culturel donc nous refusons toute externalisation des missions de sûreté, de sécurité et d'accueil, qui doivent rester au cœur des compétences et des responsabilités de l'État.

Nous appelons à un plan d'action rapide, concerté et durable pour garantir les moyens nécessaires à cette mission fondamentale.

L'intersyndicale Culture : CFDT-CULTURE – CGT-CULTURE – UNSA-CULTURE – FSU – CFTC – SUD-CULTURE